

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

Exercice 2023

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE.....	2
1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI.....	2
1.2 MODE DE GESTION DU SERVICE.....	2
1.3 ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D301.0).....	3
1.4 INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0)	3
 2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE.....	4
2.1 MODALITES DE TARIFICATION.....	4
2.2 RECETTES ET NOMBRE DE CONTROLE, PENALITES PAR COMMUNE	5
 3. INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	9
3.1 TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3)	9

1-CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 Présentation du territoire desservi.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est créé depuis juillet 2003 sur le territoire de Vitré Communauté qui comprenait 36 communes (depuis le 1^{er} janvier 2010). Depuis le 1^{er} Janvier 2014, dans le cadre de la réforme territoriale, Vitré Communauté compte 46 communes en intégrant la Communauté de Communes du Pays Guerchais et les communes de Bais et Rannée.



AUTEUR : Maël LE JEUNE - Responsable SIG Système d'Information Géographique de Vitré Communauté - SOURCE : BD CARTO IGN - CONCEPTION : 2013

- Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2014
- 46 communes
- 82733 habitants
- Superficie : 880 KM²

1.2. Mode de gestion du service.

Conformément à l'arrêté sur les contrôles du 27 Avril 2012, le SPANC de Vitré Communauté assure les missions obligatoires de :

- ➔ **contrôle de conception et réalisation en régie** des dispositifs d'assainissement non collectifs (ANC) pour les dispositifs neufs et à réhabiliter.
- ➔ **contrôle de bon fonctionnement par un prestataire** via un marché à bon de commande :
 1. périodique selon une périodicité fixée à **10 ans** sur l'ensemble de son territoire (700 à 800 contrôles annuels) ;
 2. dans le cadre de transactions immobilières (100 à 300 contrôles annuels).

La gestion du service, du conseil aux pétitionnaires, de la transmission de l'ensemble des rapports signés par l'élu, en passant par le suivi de la prestation, la transmission aux services finances de VITRE COMMUNAUTE des données de facturation via le logiciel VISIOANC, est assurée en régie par un technicien en charge du SPANC à temps plein assisté d'un secrétariat à tiers-temps.

L'ensemble de ces contrôles est régi par le règlement de service en vigueur, délibéré et voté par l'Assemblée Communautaire dans sa séance du 3 Juillet 2015.

1.3 Estimation de la population desservie (D301.0).

Le service public d'assainissement non collectif dessert environ 22 000 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 82733 habitants(2021), soit environ 25% de la population.

Les zonages d'assainissement ont été réalisés et approuvés par délibération de chacune des 46 communes.

Sur l'ensemble des communes de Vitré Communauté **8821** dispositifs d'ANC ont été diagnostiqués.

1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2023
A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service		
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	20
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	20
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	30
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	30
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service		
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	—
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	—
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	—

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2023 est de **100** .

2- Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

Le SPANC est un service public industriel et commercial. Il est soumis aux mêmes règles juridiques et financières que le service d'assainissement collectif. **Le budget du SPANC doit être obligatoirement équilibré en dépenses et en recettes**, quel que soit le mode de gestion adopté et doit être financé par les redevances des usagers : une redevance perçue auprès des usagers permet de couvrir les charges du service.

Ci-dessous, les tarifs du SPANC validés lors du Conseil Communautaire du 25 Février 2021 :

Type de contrôle	Montant de la redevance - Conseil Communautaire du 25/02/2021
Contrôle de conception	65 €
Contrôle de réalisation	117 €
Contre-visite contrôle de réalisation (suite à une non conformité lors du contrôle de réalisation)	86 €
Forfait contrôle conception + réalisation	182 €
Contrôle de bon fonctionnement périodique (périodicité: 10 ans)	97,50 €
Contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une transaction immobilière	136,50 €
Contre-visite contrôle de bon fonctionnement	81 €
Refus de contrôle : majoration 100% de la redevance contrôle périodique	195 €
Pénalité pour mise en place d'un assainissement sans contrôle du SPANC : 1 – pas de contrôle de conception, ni réalisation 2 – pas de contrôle de réalisation	182 € 117 €
Pénalité non mise en conformité d'une installation suite au contrôle de bon fonctionnement avec obligation de travaux : majoration 100 % de la redevance contrôle conception et réalisation (applicable chaque année jusqu'à mise en conformité)	364 €

Recettes et nombres de contrôles, pénalités par commune

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

ID : 035-200039022-20241223-DC_2024_323-DE

REDEVANCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	
recette contrôles conceptions et réalisations	44 391,00
recette contrôles périodiques et transactions	84 343,50
pénalités	19 344,00
Subvention d'exploitation (Agence Eau)	-
Total RECETTE	148 078,50

Détails des opérations :
Nombre total de factures : 1328
Montant total TTC : 142 077,00 €

Opérations	Nombre	TTC(€)
Contrôle de conception	214	13 910,00 €
Contrôle de réalisation	211	24 687,00 €
Forfait conception+réalisation	29	5 278,00 €
Contre-visite contrôle de réalisation	6	516,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	644	62 790,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	5	405,00 €
Contre-visite CBF	10	810,00 €
Diagnostic ANC pour vente	149	20 338,50 €
Refus de contrôle du SPANC	11	2 145,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	26	4 732,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	32	11 648,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	7	819,00 €

Opérations	Nombre	
Contrôle de conception	214	13 810,00 €
Contrôle de réalisation	211	24 687,00 €
Forfait conception+réalisation	29	4 134,00 €
Contre-visite contrôle de réalisation	6	516,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	644	62 790,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	5	405,00 €
Contre-visite CBF	10	810,00 €
Diagnostic ANC pour vente	149	20 338,50 €
Refus de contrôle du SPANC	11	2 145,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	26	4 732,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	32	11 648,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	7	819,00 €

Communes	Nombre	TTC(€)
ARGENTRE DU PLESSIS	186	19 984,00 €
AVAILLES SUR SEICHE	6	728,00 €
BAIS	30	3 315,00 €
BALAZE	24	2 541,00 €
BREAL SOUS VITRE	4	380,00 €
BRIELLES	7	793,00 €
CHAMPEAUX	6	929,50 €
LA CHAPELLE ERBREE	13	1 599,00 €
CHATEAUBOURG	14	2 190,50 €
CHATILLON EN VENDELAIS	29	4 134,00 €
CORNILLE	18	1742,00 €
DOMAGNE	32	4 582,00 €
DOMALAIN	31	3 568,00 €
DROUGES	7	741,00 €
ERBREE	24	3 016,00 €
ETRELLES	25	3 173,50 €
GENNES SUR SEICHE	15	1 540,50 €
LA GUERCHE DE BRETAGNE	6	754,00 €
LANDAVRAN	6	513,50 €
LOUVIGNE DE BAIS	13	1 339,00 €
MARPIRE	4	435,50 €
MECE	9	884,00 €
MONDEVERT	6	698,50 €
MONTAUTOUR	55	5 707,00 €
MONTREUIL DES LANDES	10	1 033,50 €
MONTREUIL SOUS PEROUSE	9	1 007,50 €
MOULINS	13	1 456,00 €
MOUSSE	5	581,50 €
MOUTIERS	13	1 417,00 €
LE PERTRE	55	6734,00 €
POCE LES BOIS	27	2 847,00 €
PRINCE	116	12 155,00 €
RANNEE	16	1 673,50 €
ST AUBIN DES LANDES	15	2 008,50 €
ST CHRISTOPHE DES BOIS	59	5 863,00 €
ST DIDIER	8	851,50 €
ST GERMAIN DU PINEL	12	1 683,50 €
ST JEAN SUR VILAINE	10	1 176,50 €
ST M'HERVE	295	29 771,50 €
LA SELLE GUERCHAISE	5	572,00 €
TAILLIS	7	854,50 €
TORCE	18	1 880,00 €
VAL D'IZE	32	3 129,50 €
VERGEAL	11	1 132,50 €
VISSEICHE	17	1 896,00 €
VITRE	20	2 968,50 €

Contrôles périodiques

Opérations par communes	Nombre	
ARGENTRE DU PLESSIS		
Contrôle de conception	15	
Contrôle de réalisation	8	
Forfait conception+réalisation	4	728,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	143	13 942,50 €
Refus de contrôle du SPANC	3	585,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	5	910,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	4	1 456,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	2	234,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
AVAILLES SUR SEICHE		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	546,00 €
BAIS		
Contrôle de conception	10	650,00 €
Contrôle de réalisation	8	936,00 €
Forfait conception+réalisation	2	364,00 €
Diagnostic ANC pour vente	10	1 365,00 €
BALAZE		
Contrôle de conception	6	390,00 €
Contrôle de réalisation	10	1 170,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Diagnostic ANC pour vente	6	819,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
BREAL SOUS VITRE		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
BRIELLES		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	546,00 €
CHAMPEAUX		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
LA CHAPELLE ERBREE		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	6	702,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
CHATEAUBOURG		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	6	702,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	3	1 092,00 €
CHATILLON EN VENDELAIS		
Contrôle de conception	7	455,00 €
Contrôle de réalisation	12	1 404,00 €
Diagnostic ANC pour vente	6	819,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	4	1 456,00 €
CORNILLE		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	10	975,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	1	117,00 €
DOMAGNE		
Contrôle de conception	11	715,00 €
Contrôle de réalisation	13	1 521,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	6	2 184,00 €
Contre-visite CBF	2	162,00 €
DOMALAIN		
Contrôle de conception	10	650,00 €
Contrôle de réalisation	8	936,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Forfait conception+réalisation	2	364,00 €
Diagnostic ANC pour vente	8	1 092,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
DROUGES		
Contrôle de conception	3	195,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	546,00 €

ERBREE		
Contrôle de conception	3	
Contrôle de réalisation	7	
Forfait conception+réalisation	2	
Diagnostic ANC pour vente	12	1 638,00 €
ETRELLES		
Contrôle de conception	3	195,00 €
Contrôle de réalisation	8	936,00 €
Forfait conception+réalisation	4	728,00 €
Diagnostic ANC pour vente	9	1 228,50 €
Contre-visite contrôle de réalisation	1	86,00 €
GENNES SUR SEICHE		
Contrôle de conception	6	390,00 €
Contrôle de réalisation	4	468,00 €
Diagnostic ANC pour vente	5	682,50 €
LA GUERCHE DE BRETAGNE		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
LANDAVRAN		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
LOUVIGNE DE BAIS		
Contrôle de conception	5	325,00 €
Contrôle de réalisation	4	468,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	546,00 €
MARPIRE		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
MECE		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	3	351,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
MONDEVERT		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	1	182,00 €
MONTAUTOUR		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	48	4 680,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	4	728,00 €
MONTREUIL DES LANDES		
Contrôle de conception	3	195,00 €
Contrôle de réalisation	6	702,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
MONTREUIL SOUS PEROUSE		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	1	97,50 €
Diagnostic ANC pour vente	4	546,00 €
MOULINS		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	4	468,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	546,00 €
MOUSSE		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
MOUTIERS		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	6	702,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
LE PERTRE		
Contrôle de conception	8	520,00 €
Contrôle de réalisation	10	1 170,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	23	2 242,50 €
Refus de contrôle du SPANC	7	1 365,00 €
Diagnostic ANC pour vente	3	409,50 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	1	182,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	2	728,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	1	117,00 €

POCE LES BOIS		
Contrôle de conception	14	
Contrôle de réalisation	8	
Forfait conception+réalisation	2	
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
PRINCE		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	5	585,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	99	9 652,00 €
Refus de contrôle du SPANC	1	195,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	2	364,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	2	728,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	2	234,00 €
RANNEE		
Contrôle de conception	5	325,00 €
Contrôle de réalisation	5	585,00 €
Diagnostic ANC pour vente	5	682,50 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
ST AUBIN DES LANDES		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	6	702,00 €
Forfait conception+réalisation	3	546,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
ST CHRISTOPHE DES BOIS		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	55	5 362,50 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	1	182,00 €
ST DIDIER		
Contrôle de conception	6	390,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	1	97,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
ST GERMAIN DU PINEL		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Diagnostic ANC pour vente	7	955,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
ST JEAN SUR VILAINE		
Contrôle de conception	3	195,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	5	682,50 €
ST M'HERVE		
Contrôle de conception	8	520,00 €
Contrôle de réalisation	5	585,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	263	25 642,50 €
Diagnostic ANC pour vente	6	819,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	11	2 002,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	1	117,00 €
Contre-visite contrôle de réalisation	1	86,00 €
LA SELLE GUERCHAISE		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
TAILLIS		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Diagnostic ANC pour vente	3	409,50 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	1	182,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
TORCE		
Contrôle de conception	5	325,00 €
Contrôle de réalisation	11	1 287,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Contre-visite contrôle de réalisation	1	86,00 €
VAL D'IZE		
Contrôle de conception	15	975,00 €
Contrôle de réalisation	8	936,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	7	955,50 €
VERGEAL		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	4	468,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
Contre-visite contrôle de réalisation	1	86,00 €

Envoyé en préfecture le 24/12/2024 Reçu en préfecture le 24/12/2024 Publié le 24/12/2024 ID : 035-200039022-20241223-DC_2024_323-DE		
VISSEICHE Contrôle de conception Contrôle de réalisation Diagnostic ANC pour vente Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais Contre-visite CBF Contre-visite contrôle de réalisation	6 6 2 1 1 1	364,00 € 81,00 € 86,00 €
VITRE Contrôle de conception Contrôle de réalisation Contrôle de bon fonctionnement pour PC Forfait conception+réalisation Diagnostic ANC pour vente Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais Contre-visite contrôle de réalisation	4 5 1 1 5 3 1	260,00 € 585,00 € 81,00 € 182,00 € 682,50 € 1 092,00 € 86,00 €

Indicateurs de performance

3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques.

Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant, au 31/12 de l'année N, un ratio entre :

- le nombre d'installations neuves ou à réhabiliter ayant été déclarées conformes, après contrôle au titre de l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012.
- le nombre d'installations existantes ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement, après contrôle au titre de l'article 4 sus-visé.

et

- le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service

(Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité + nombre d'installations jugées non conformes mais ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement) / Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service x 100)

	Exercice 2023
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	3528 (40%)
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	3352 (38%)
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	8821
Taux de conformité en %	78